ORLEANS Technopole

La Lettre d'Orléans Technopole

www.tech-orleans.fr

Lettre d'information éditée par l'association Orléans Technopole - 16, rue Léonard-de-Vinci 45074 Orléans cedex 2
Tél. +33 (0) 2 38 69 80 98 - Fax +33 (0) 2 38 69 80 42 - Site Internet : http ://www.tech-orleans.fr
Directeur de la publication : Pierre Pesquiès © Dépôt légal : octobre 2003 - Secrétariat de rédaction : Éd. Spirales, Tél. 02 38 54 32 33

France Technopoles Entreprises Innovation

Member of IASP

octobre 2003 - n°29

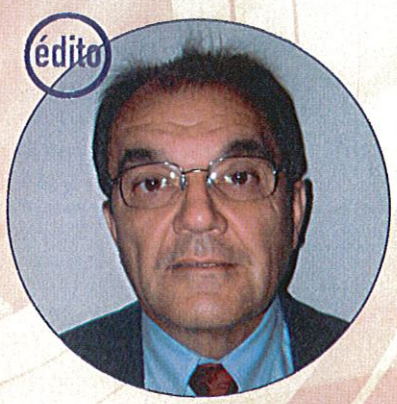

Chercher et entreprendre !

L'innovation : moteur du développement économique et de l'emploi. Nos gouvernements successifs ont développé des instruments d'aide à l'innovation, au transfert technologique et à la création d'entreprises pour mettre en œuvre cette profession de foi. Notamment, la loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche a pour objet d'inciter les agents de la recherche publique à s'engager davantage, par des dispositifs améliorés, dans les processus de valorisation.

Cette recherche publique, dont je suis issu, est visée par cette loi car elle ne semble pas valoriser suffisamment ses résultats bien qu'elle soit supposée receler en son sein des trésors d'idées et réalisations novatrices. Il est pourtant légitime que notre pays qui investit, quoi qu'on en dise, beaucoup pour la recherche bénéficie d'un certain retour, notamment en terme d'innovation au service du développement économique. Les chercheurs partagent d'ailleurs généralement bien cette idée.

Mais au-delà des collaborations de recherche profitant directement aux entreprises, la valorisation reste un exercice difficile et la loi sur l'innovation n'a pas tout réglé. En particulier, notre culture scientifique ne nous laisse pas facilement percevoir les possibilités de valorisation parmi nos résultats rarement l'esprit des chercheurs. Les difficultés leur semblent souvent insurmontables, leurs connaissances en terme de gestion d'entreprise sont assez sommaires et ils montrent un très fort attachement à leur métier. Le nombre de candidats créateurs est donc réduit bien que la tendance soit un peu plus favorable chez les jeunes chercheurs, mieux sensibilisés que les anciens de ma génération.

Des cellules d'assistance ont été instituées dans les organismes de recherche ainsi que dans nos départements ou en région pour tenter d'améliorer la situation. Orléans Technopole, en particulier, accompagne de manière très significative les trop rares porteurs de projet. Mais le constat global est que le nombre de brevets et de créations reste trop faible.

Il me semble donc souhaitable de développer les synergies pour mettre en place, sans doute au niveau régional, un processus organisé, cohérent et professionnel, comportant un chapitre pour l'assistance technique, juridique et financière des porteurs de projets et un second pour l'information, la formation et la stimulation. Je sais pouvoir compter sur la Technopole d'Orléans pour contribuer à ce nouveau challenge.

Claude Fleurier.

"L'Avant Projet Sommaire de la future Pépinière de l'Agglomération Orléans Val de Loire, construite sur la commune d'Olivet, vient d'être finalisé par l'architecte Patrice Debaque et par la SEMDO".

Livraison prévue début 2005.

Renseignements Créateurs d'Entreprise : Orléans Technopole - Tél. 02 38 69 80 98

Claude Fleurier vient d'être nommé Délégué Régional à la Recherche et aux Transferts de technologie, par Madame le ministre Claudie Haigneré. Ancien Directeur du Laboratoire GREMI, il est docteur d'état en Physique, Directeur de recherches au CNRS. Agé de 56 ans, il est spécialiste de la physique des plasmas, domaine dans lequel il a développé de nombreux

Apprendre à entreprendre

Concours pédagogique
5e édition du Concours Pédagogique de création d'entreprises

Comme lors de chaque rentrée universitaire, depuis 1999, Orléans Technopole organise un concours pédagogique de création d'entreprises spécial étudiants.

Cette opération est menée en partenariat avec l'Université d'Orléans, l'Académie d'Orléans-Tours, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, l'ANVAR, la Caisse d'Epargne et tous les organismes locaux soutenant la création d'entreprises et la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat.

Concrètement, les étudiants sont invités à élaborer, en équipes, un projet fictif de création, en bénéficiant notamment de l'accompagnement d'un chef d'entreprise et d'un professionnel de la création d'entreprises et en s'appuyant sur la logistique de la Technopole.

Le parcours de création est également jalonné de modules de formation pour aider les participants à aboutir, au bout de 6 mois de travail, à un dossier complet qu'ils présenteront devant un jury de professionnels en septembre 2004.

Les prix à gagner peuvent aller de 1500 à 3000 euros.

Les pré-inscriptions sont les bienvenues dès à présent. Une réunion d'information aura lieu le lundi 20 octobre à 17h00, dans les locaux d'Orléans Technopole.

Contact : Orléans Technopole - Tél. 02 38 69 80 98

Déclic Entreprise "Prix 2003"

Au fil du temps et de l'expérience des différents concours pédagogiques, on s'aperçoit que l'envie de créer est profondément ancrée chez certains jeunes, c'est pourquoi le prix **Déclic entreprise** est destiné à récompenser ceux qui vont jusqu'au bout de leur projet en décidant de créer une véritable entreprise.

Le 17 juin dernier, lors de la cérémonie de remise du prix 2003, on pouvait d'ailleurs constater que les trois meilleurs projets candidats à **Déclic** avaient déjà été primés à l'une des éditions du Concours Pédagogique. Entre les deux étapes, tous les acteurs du Réseau Création Orléans Loiret se sont mobilisés pour les aider à approfondir leur projet.

L'aide financière de 8000 euros, remise par la Région Centre, a été attribuée cette année à l'équipe de COMFY'DANCE (cf encadré). Le chèque leur a été remis par M. Jean-Marc Rousseau, Conseiller Régional, en présence de M. Charles Eric Lemaignen, Président de l'Agglomération Orléans Val de Loire et des partenaires du réseau.

LES MEILLEURS PROJETS 2003

- Lauréat du prix déclic entreprise 2003 : **COMFY'DANCE** ; commercialisation d'embouts en silicone pour chaussons de danse, ayant pour objet de protéger l'avant-pied, produit innovant, en particulier à travers le matériau utilisé.
  L'équipe : Séverine Zaouil, 25 ans, DESS Marketing et production
  Clotilde Echard, 22 ans, DESS Marketing et production
- Nominé 2003 : **FIABITAT CONCEPT** ; bureau d'études en conception de pavillons écologiques et économes.
  L'équipe : Frédéric Loyau, 22 ans, BTS Travaux Publics
  Ugo Degrigny, 21ans, formation menuiserie AFPA
- Nominé 2003 : **HOME COACH** ; entreprise de remise en forme à domicile.
  L'équipe : Jean Claude Berndt, 27 ans, DESS Veille d'entreprise technologique, de l'information et de la communication (VETIC)
  Sébastien Lhardy, 27 ans, DESS Management du sport

Semaine de la Création d'Entreprise

Le **Réseau Création Orléans Loiret** fédère tous les organismes publics ou para-publics qui accueillent et conseillent les créateurs d'entreprises. Sur une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers, le **Réseau Création Orléans Loiret organise la semaine de la création et de la reprise d'entreprise entre le 4 et le 7 novembre 2003**. A travers différents moments de rencontre et d'information, ceux qui ont le projet de créer ou de reprendre une entreprise pourront entrer en contact avec toutes les organisations qui peuvent les aider à étudier puis à mettre en œuvre leur projet.

- **Mercredi 5 novembre, Opération Plein Cap à la CCI du Loiret** (rencontre entre des chefs d'entreprises et des organismes de capital risque sur invitation).
- **Mercredi 5 novembre, 17h, Remise des prix du Concours Pédagogique de Création d'Entreprises,** organisé par Orléans Technopole dans les locaux de Polytech Orléans.
- **Jeudi 6 novembre, Forum de la création et de la reprise d'entreprise,** dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.
- **Jeudi 6 novembre, Remise des Trophées aux Espoirs de l'Economie** à la CCI du Loiret avec le soutien de l'Agglomération Orléans Val de Loire et des partenaires du Réseau Création Orléans Loiret.
- **Vendredi 7 novembre, Forum de la création et de la reprise d'entreprises,** dans les locaux de la Chambre de Métiers du Loiret.

Contacts :
Orléans Technopole - Tél. 02 38 69 80 98,
CCI du Loiret - Tél. 02 38 77 77 50
Chambre de Métiers du Loiret - Tél. 02 38 62 99 90

Dossier rédigé par le Service communication de l'Université d'Orléans
Janick Brabant Drelon - Tél. 02 38 41 71 88
charge.com.cabinet@univ-orleans.fr

L'Université d'Orléans et l'entrepreneuriat

"Apprendre pour entreprendre", la devise de l'IPO Polytech'Orléans

IPO Polytech' Orléans

Le point de vue de J.-L. Billoët, Directeur de IPO Polytech'Orléans

Jean-Louis Billoët, Professeur des universités est Directeur de Polytech'Orléans depuis juillet 2003. Ingénieur Arts et Métiers de formation, il a occupé différents postes d'enseignant-chercheur depuis 1981. Jean-Louis Billoët a créé en 1989 l'entreprise Euro Protect Services (E.P.S.) qui a commercialisé l'embout de sécurité qu'il avait breveté (ventes supérieures à 400 000 pièces dans toute l'Europe). Il accède à des fonctions de responsabilités dont notamment :

- chef de département d'IUT de 1986 à 1989
- directeur de la filière sciences et technologie du pôle universitaire Léonard de Vinci de 1994 à 1996
- directeur des études à la direction générale de l'ENSAM de 1996 à 2000
- directeur général adjoint du CNED de 2000 à 2003

"Au cours de leur formation, il est préférable de générer auprès des étudiants un état d'esprit d'entreprendre. Je préfère le terme "faciliter l'entrepreneuriat", c'est-à-dire former des ingénieurs qui aient vraiment cette volonté d'entreprendre et qui sachent qu'ils en ont la possibilité. Mais on ne peut penser créer son entreprise qu'après avoir acquis un peu de métier. Il faut en effet pour créer une entreprise viable - une entreprise sur trois meurt dans les cinq ans qui suivent sa création - la capacité de se prendre en charge, de prendre des risques raisonnés. Ce n'est pas si simple. L'expérience seule donne une vraie conscience des aspects fondamentaux et permet de comprendre les mécanismes de l'entreprise, elle-même, et de ceux de l'entreprise dans son environnement."

Contact : IPO Polytech' Orléans - polytech@univ-orleans.fr
Tél. 02 38 49 49 64

IPO Polytech'Orléans en quelques chiffres

- 834 élèves ingénieurs
- 235 diplômés par an
- 95 étudiants en 3ème cycle
- 93 enseignants-chercheurs
- 58 personnels administratifs et techniques
- 8 laboratoires ou équipes de recherche
- 6 filières de formation d'ingénieurs
  - Matériaux et outils de simulation
  - Productique - mécatronique
  - Ressources et travaux d'aménagement
  - Véhicules et systèmes énergétiques
  - Electronique - Signaux - Images
  - Optique - Lasers - Plasmas

UFR STAPS

Les modules et conférences dans l'offre de formation du DESS Management

La filière **Management du sport** de l'UFR Sport et éducation physique ouvre ses portes à la 5e promotion d'étudiants en DESS. Cette filière est particulièrement orientée vers les métiers du sponsoring, de la communication sportive, du marketing sportif, c'est-à-dire vers le secteur privé. Tous les outils sont donc donnés aux étudiants pour qu'ils soient capables d'y créer leur propre entreprise : montage d'un business plan, modes de cadrage juridique, modes de cadrage financier, stratégie bancaire... C'est une véritable "sensibilisation structurelle à la sphère entrepreneuriale" assure Régis de Reyke, le Directeur de l'UFR. L'incitation à la création d'entreprise est en voie de devenir une tradition dans cette filière car l'équipe pédagogique la considère comme un complément de la formation en raison des contacts qu'elle initie.

Les étudiants de ce DESS peuvent valider leur expérience en l'utilisant comme terrain pour la rédaction et la soutenance de leur mémoire. Le passage de l'Université d'Orléans au système européen du LMD - Licence Master Doctorat- (cf p. 6) permettra de valider de tels apprentissages dans le cadre du Système européen de Transfert de Crédits ECTS.

Pour compléter le dispositif, l'UFR STAPS organise des conférences sur le thème de l'entrepreneuriat, ouverte à l'ensemble des filières de l'UFR. Il faut croire que celles-ci ont un certain succès puisque, parmi les 3 groupes d'étudiants ayant participé au concours pédagogique de création d'entreprises 2002 organisé par Orléans Technopole, le groupe ayant reçu le deuxième prix est constitué d'étudiants issus de la filière **Enseignement** !

Contact : UFR STAPS
Tél. 02 38 41 73 43

LMD et Entrepreneuriat

La grande entreprise de l'Université d'Orléans pendant cette année 2003-2004 est la préparation du passage au système européen du LMD (Licence Master Doctorat).

L'objectif de ce changement est de permettre aux étudiants de construire leur diplôme en fonction de leur projet professionnel et personnel. Les projets professionnels des étudiants trouvent leur réalisation en grande partie dans l'entreprise et la recherche.

Les diplômes sont décernés suite à l'obtention de crédits : crédit d'ossature, crédits de spécialisation et crédits d'ouverture. Cela signifie d'une part que les étudiants vont, avec leur équipe pédagogique, définir un projet d'insertion et construire leur cursus en regard de ce projet.

D'autre part, les expériences qu'ils vivront dans l'élaboration de projets d'ordre économique, solidaire, environnemental, sportif, citoyen ou culturel pourront être validés. C'est aussi apprendre à entreprendre que de positionner un projet, de le gérer de bout en bout, de s'assurer de sa qualité, d'affronter le banquier…

C'est un véritable encouragement que de pouvoir valider de telles expériences dans le cadre de sa formation et un atout dans la démarche d'insertion de justifier auprès d'un futur employeur de son esprit d'initiative.

Les amphis oui, l'expérience socio-économique en plus.

Description du dispositif national

- Une architecture des études fondées sur les trois grades :

LICENCE Bac + 3 — **MASTER** Bac + 5 — **DOCTORAT** Bac + 8

- Une organisation des formations en **semestres** et en unités d'enseignement (U.E.)
- La mise en œuvre du système européen de crédits capitalisables et transférables dit "Système européen de crédit ECTS"
- La mise en œuvre, en cas de mobilité internationale, d'une annexe descriptive au diplôme (dite "Supplément au diplôme") afin d'assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises.

Description du dispositif

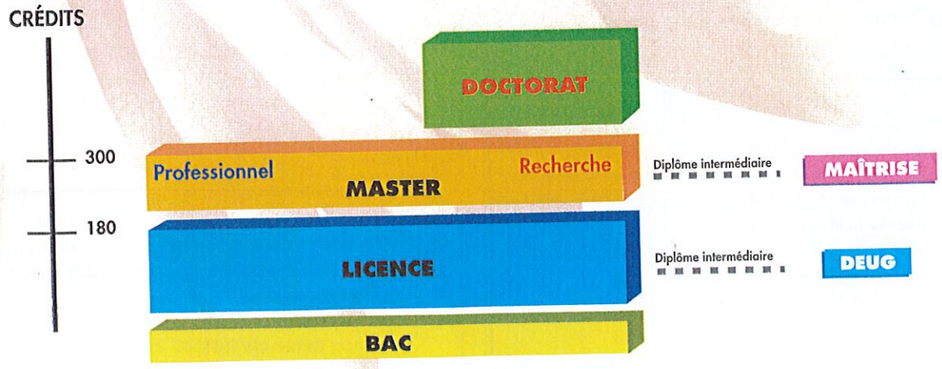

Création

Stérilab 45 : un nouveau service pour les Cabinets dentaires et médicaux

OT : En quelques mots comment êtes vous arrivé à la création de votre entreprise ?

P.-Y. H. : Conjonction de plusieurs facteurs au même moment : envie d'évolution professionnelle, idée présumée bonne, rencontre de partenaires devenus associés qui apportaient une vraie crédibilité à mon projet, fort soutien de l'environnement familial… J'avais depuis longtemps l'envie de "créer quelquechose". Cette convergence d'éléments favorables me mettait donc dans un contexte optimum pour me lancer dans l'aventure.

OT : Pourquoi prendre le risque de la création ?

P.-Y. H. : … Par gout du défi, parce que l'idée est bonne et que l'expérience est… amusante ? En tous cas, passionnante !

OT : Quellles sont les activités de votre entreprise ?

P.-Y. H. : L'entreprise propose aux professions de santé un service de nettoyage et stérilisation de leurs instruments de soins, en conformité avec les exigences réglementaires et normatives les plus poussées. En effet, la lutte contre les infections nosocomiales a entrainé un renforcement des conditions requises pour la stérilisation, notamment dans les établissements de soins.

Les "bonnes pratiques de stérilisation", imposées aux hopitaux et cliniques, sont matériellement très difficiles à appliquer dans les cabinets médicaux et dentaires. Nous proposons donc à ces derniers de sous-traiter cette tâche, considérant qu'elle est peu à peu devenue un métier à part entière. Nous avons donc mis en place une installation de stérilisation de type hospitalier, équipée des dernières technologies, notamment pour la traçabilité, et organisons un service global de collecte, nettoyage, stérilisation, et redistribution des instruments, dans des conditions d'hygiène optimales. Le but est donc de diminuer le risque de contamination chez nos clients et de les soulager de cette responsabilité.

OT : Quelles sont les thèmes sur lesquels vous comptez développer des innovations ?

P.-Y. H. : Les technologies utilisées ne sont pas particulièrement innovantes, puisque les procédés sont déjà couramment utilisés en hopital. La dimension "innovante" réside donc plus dans le concept, dans le service proposé.

OT : Pourquoi avoir créé votre entreprise à Orléans ?

P.-Y. H. : …D'abord, parce que j'y habite ! En suite, mon projet me semblait en cohérence avec la dimension de l'agglomération. Celle-ci est suffisamment grande pour me laisser des chances raisonnables de rentabiliser l'affaire dans de bonnes conditions. Par mes expériences précédentes, j'avais eu de nombreux contact avec l'équipe d'Orléans Technopole. C'est donc naturellement que je me suis tourné vers eux.

Dans le cadre du contrat d'incubation, j'ai trouvé un appui très efficace, notamment aux stades de formalisation de la démarche et de dimensionnement du projet. Celà m'a permis d'avancer avec méthode. Quand je ne savais plus où donner de la tête, le fait d'en discuter avec quelqu'un qui avait du recul mais connaissait bien les problèmes de la création d'entreprise me permettait d'y voir plus clair et de passer à l'étape suivante. Les points réguliers sur l'avancement du projet m'ont permis en outre d'éviter des écueils, de remettre en cause des pseudo-certitudes et de faire émerger quelques nouvelles idées.

Contact : Pierre-Yves Humbert - Stéritab
sterilab45@wanadoo.fr - Tél. 02 38 73 72 68

Brèves

La société KEY-OBS vient de conclure un accord de partenariat avec la société NUCLEIS

KEY-OBS a développé un service de phénotypage comportemental qui permet d'analyser les animaux transgéniques et de déterminer leur intérêt pour la recherche biomédicale. La société NUCLEIS, basée à Lyon, est spécialisée dans la fabrication de ces animaux et développe plus particulièrement de nouvelles méthodes de transgénèse. Grâce à cet accord, les deux sociétés partenaires élargissent leur offre auprès de leurs clients en proposant des services complémentaires. Ce partenariat devrait permettre d'optimiser les efforts de recherche des deux sociétés. L'objectif est de mettre en place, grâce à ces animaux transgéniques, des modèles d'étude de pathologies humaines qui pourront être proposés à l'industrie pharmaceutique pour la recherche de nouveaux médicaments.

Contact : Key-Obs Jean-Charles Bizot - Tél. 02 38 64 60 68
Nucléis, Carole Fages - Tél. 04 37 37 45 38

Mécanique de précision sur la pépinière de Saint-Jean-de-Braye

Créée par José Bispo et Dominique Barbet la société Méca 2B s'est implantée dans la pépinière d'Entreprises de Saint Jean de Braye au mois de juin. Spécialisée dans la réalisation de pièces mécaniques de précision, elle travaille en partenariat avec le bureau d'étude ETI Michau et un laboratoire de contrôle Comep. Fort d'une vingtaine d'années d'expérience dans l'industrie, José Bispo et Dominique Barbet ont souhaité se positionner sur les usinages complexes en petites et moyennes séries. Avec une grande réactivité, ils réalisent des pièces prototypes dans toutes les matières, qu'elles soient usinées ou mécano soudées.

Contact : Méca 2B
117, rue Pierre et marie Curie 45800 Saint-Jean-de-Braye
Tél. 02 38 60 40 02

Un an de VAE à l'Université d'Orléans Pratique et témoignages, le 16 octobre 2003 à 9h30

De janvier à juillet 2003, l'Université d'Orléans a commencé la mise en œuvre, dans toutes ses composantes, de la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE. Une demi-journée de réflexion, à l'aube d'une nouvelle année universitaire, permettra de partager les pratiques et les points de vue des divers acteurs : les validés, les valideurs, le monde professionnel.
Avec le soutien du FSE (Fond Social Européen) et d'Orléans Technopole et en collaboration avec l'Université de Tours. Présentation : François Guerrier, Vice-Président CEVU et Directeur du SEFCO.

Contact : SEFCO - Annie Leborgne
Annie.Leborgne@univ-orleans.fr
Tél. 02 38 41 71 80 (81)

Fête de la Science les 18 et 19 octobre au BRGM

La Fête de la Science se déroulera cette année au BRGM qui accueillera les organismes de recherche, les entreprises innovantes, les associations et institutions de sciences et techniques . Ouverture de laboratoires, visites, projections, conférences, animations, pôle édition. Le thème en sera "Les sciences au service du développement durable".

Contact : Centre Sciences - Guy Antoine Dufourd
centre.sciences@wanadoo.fr
Tél. 02 38 77 11 06

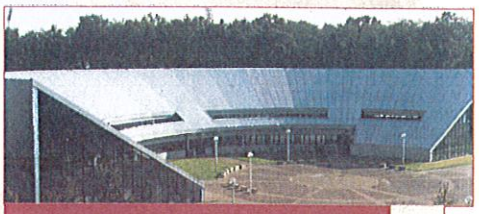

AGENDA TECHNOPOLITAIN

Colloque "Les Risques Industriels et Technologiques : enjeux internes et effets externes"
16 & 17 octobre à Bourges
Contact : Marie-Noëlle Estève - cnri@ensi-bourges.fr

Colloque européen sur la Combustion
25-28 octobre à Orléans
Contact : Iskender Gokalp - gokalp@cnrs-orleans.fr

Matinale La Propriété Intellectuelle, Outil de l'Innovation
5 novembre à 8h30 au Centre d'Innovation à Orléans
Contact : Sébastien Besson
sebastien.besson@tech-orleans.fr
Tél. 02 38 69 80 59

Remise des prix du Concours Pédagogique de Création d'Entreprises - Spécial Etudiants 2002 - 2003
5 novembre à 17h00 à l'ESEM à Orléans La Source
Contact : Anne Villieu
anne.villieu@tech-orleans.fr
Tél. 02 38 69 80 56

Assemblée Générale publique d'Orléans Technopole
25 novembre à 17h00 au Centre de Conférences à Orléans
Contact : Olivier Jouin
ojouin@tech-orleans.fr
Tél. 02 38 69 80 98

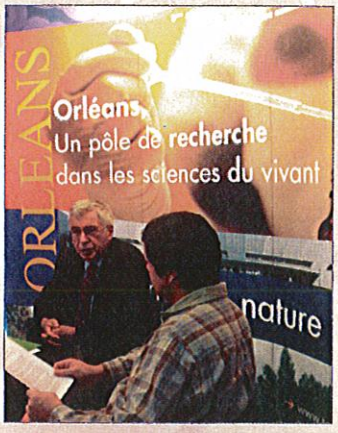

Plus de 4 000 personnes, scientifiques et entrepreneurs s'étaient données rendez-vous à Nantes fin septembre pour le 7e Carrefour Européen des Biotechnologies.

Orléans Technopole y accompagnait des entreprises innovantes et des scientifiques et mettait notamment en valeur les compétences locales dans le domaine du vieillissement et de la santé humaine.